

■ Drôme



LORS DE LA RÉUNION sur la sécurité à la chasse, organisée par la FDC, et devant plus de 500 personnes, ont été présentées les mesures de sécurité renforcées, et validées par le SDGC. Après avoir détaillé le cadre de cette rencontre, le président de la FDC Rémi Gandy a passé la parole à Stéphane Grandin, technicien de la FDC du Maine-et-Loire, spécialiste national de la sécurité à la chasse. Puis, Bernard Wisniewski, spécialiste des armes, est intervenu, précédant Maître Lagier, avocat de la FNC spécialement venu pour développer la responsabilité civile des présidents de sociétés de chasse ou des responsables de battues. Enfin, Michel Sanjuan, vice-président de la FDC, présentait un diaporama détaillant les nouveautés sur la sécurité à la chasse. Sur le département, 1 815 responsables de battues ont déjà été formés, sachant qu'en 2020, tous les responsables de battues devront avoir suivi cette formation.